Une aire urbaine peu dense

L'aire urbaine de Louhans se compose de la ville-centre de Louhans* (sous-préfecture) et de 11 autres communes. Quatre des communes de l'aire urbaine (Branges, Bantanges, Rancy et Sornay) forment avec Louhans un pôle urbain (agglomération comptant plus de 5 000 emplois).

L'aire urbaine de Louhans s'étend sur 190 km² et relève de quatre cantons : Louhans (9 communes regroupées en une communauté de communes), Beaurepaire-en-Bresse, Cuisery, Montpont-en-Bresse (une commune chacun).

En 1999, l'aire urbaine de Louhans compte 14 600 habitants. Par sa population, elle se classe au 13e rang parmi les 15 aires de Bourgogne, après celle de Cosne-Cours-sur-Loire (15 600 habitants) et devant celle de Migennes (13 300 habitants).

Au niveau national, Louhans figure parmi les aires les moins peuplées et se situe au 312e rang sur 354, entre les aires d'Honfleur (Calvados) et Saint-Marcellin (Isère). L'aire urbaine ne compte que 77 habitants au km², soit le 13e rang des 15 aires urbaines bourguignonnes en termes de densité de population.

Louhans, la ville-centre, est la commune la plus importante avec 6 250 habitants, soit près de la moitié des habitants de l'aire.
Trois communes comptent entre 1 000 et 2 100 habitants (Branges, Sornay et Saint-Usuge). Les autres sont de petite taille, aucune ne dépasse les mille habitants. La plus petite est Montcony avec 225 habitants.

L'aire urbaine de Louhans

***12* communes**

***14 595* habitants(1)**

***7 596* logements(2)**

***831* établissements(3)**

***5 946* emplois(4)**

(1) (2) et (4) : Recensement de la population de 1999.
(3) : Répertoire des entreprises et établissements au 1er janvier 2004.

L'aire urbaine de Louhans

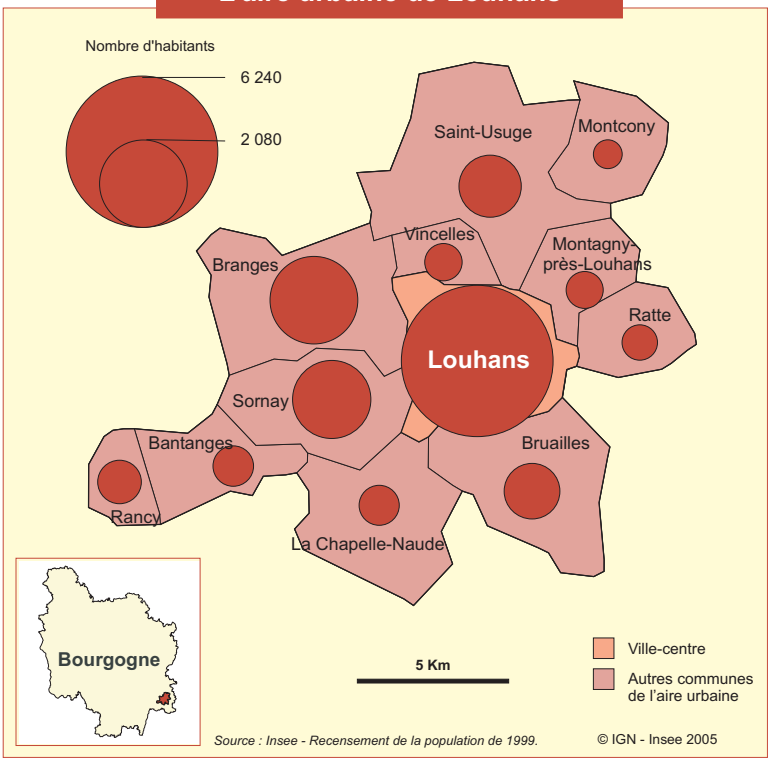

* La commune de Louhans comprend la commune associée de Châteaurenaud.

Définition des aires urbaines :
Pour étudier les villes et leur territoire d'influence, l'Insee a défini, en 1997, une nomenclature spatiale : le zonage en aires urbaines. Ce zonage a été redéfini avec les résultats du recensement de 1999.
Une aire urbaine est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine.
Le pôle urbain est une agglomération (ici composée des communes de Louhans, Branges, Bantanges, Rancy et Sornay) d'au moins 2 000 habitants et 5 000 emplois.
La couronne périurbaine, territoire sous influence de la ville-centre, est un ensemble de communes qui envoient travailler dans l'aire au moins 40 % de leurs actifs résidents.

Extension de l'aire limitée

Défini à chaque recensement à partir de la localisation de la population et des déplacements domicile-travail, le périmètre d'une aire urbaine évolue au cours du temps.

En 1968, l'aire urbaine de Louhans est constituée de la ville-centre, de Sornay et de Branges.

Entre 1968 et 1975, les limites de l'aire urbaine ne changent pas.

En 1982, deux petites communes situées au nord intègrent l'aire : Vincelles et Montagny-près-Louhans. Ces communes doivent leur rattachement à des pertes d'emploi qui génèrent des déplacements domicile-travail de leurs actifs à l'extérieur et notamment dans le pôle urbain. Ces deux nouvelles communes apportent 680 habitants supplémentaires. Dans le même temps la ville-centre perd 260 habitants, son excédent naturel (+ 100) ne suffisant pas à compenser son déficit migratoire (- 360).

Entre 1982 et 1990, l'aire gagne quatre nouvelles communes qui totalisent 2 250 habitants. La population de la ville-centre continue à diminuer : au déficit migratoire (- 260) s'ajoute un déficit naturel (- 80). Dans les autres communes de l'aire, la population diminue aussi : les décès sont plus nombreux que les naissances (120 de plus) et le solde migratoire est nul.

L'extension de l'aire urbaine reste faible entre 1990 et 1999 avec seulement trois petites communes supplémentaires, La Chapelle-Naude, Montcony et Saint-Usuge (1 710 habitants au total). Sur cette période, la population de la ville-centre augmente un peu (à peine 100 habitants supplémentaires) alors que celle des autres communes de l'aire diminue.

L'aire urbaine de Louhans est située entre deux autres aires plus importantes : Chalon-sur-Saône (130 800 habitants et 55 300 emplois) au nord et Lons-le-Saunier (54 500 habitants et 23 300 emplois) à l'est. Ceci l'empêche vraisemblablement de s'étendre. De plus, le nombre d'emplois ne cesse de diminuer depuis 1975.

Croissance démographique de la ville-centre

Les communes composant l'aire sont assez peu peuplées et peu dynamiques démographiquement, voire même en déclin pour la moitié d'entre elles (Bantanges, Montcony, Rancy, Ratte et Saint-Usuge).

Dans son périmètre de 1999, l'aire urbaine perd près de 900 habitants entre 1975 et 1999, soit une baisse de 0,2 % par an.

Le déclin démographique de l'aire urbaine s'est toutefois atténué entre 1990 et 1999 (- 0,1 % par an) par rapport à la période 1975-1990 (- 0,4 % par an).

Entre 1990 et 1999, les arrivées dans la ville-centre l'emportent sur les départs (+ 440) compensant ainsi le déficit naturel (- 340). La construction d'un peu

Évolutions naturelle et migratoire entre 1990 et 1999

	Population en 1999	Soldes entre 1990 et 1999		
		Global	Naturel	Migratoire
Aire urbaine	**14 595**	**- 80**	**- 467**	**+ 387**
Dont				
Louhans	*6 237*	*+ 97*	*- 344*	*+ 441*
Autres communes de l'aire urbaine	*8 358*	*- 177*	*- 123*	*- 54*

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Les aires urbaines de Louhans et Chalon-sur-Saône de 1968 à 1999

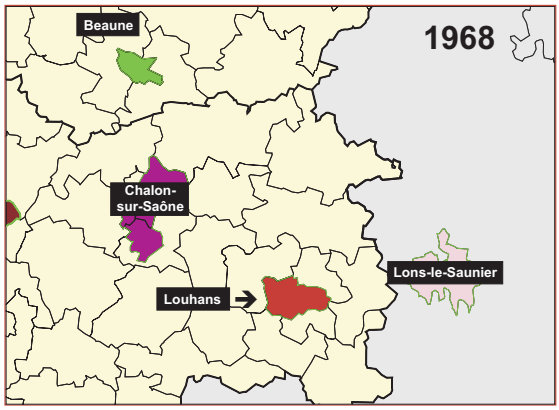

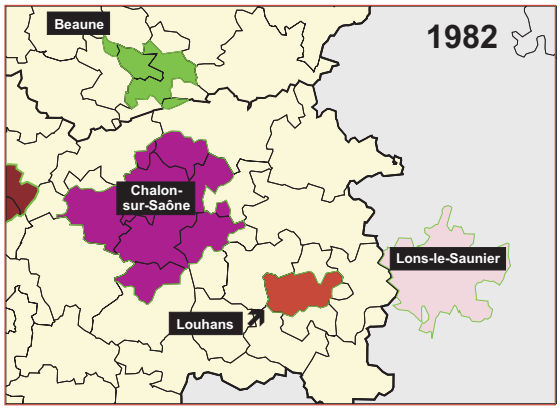

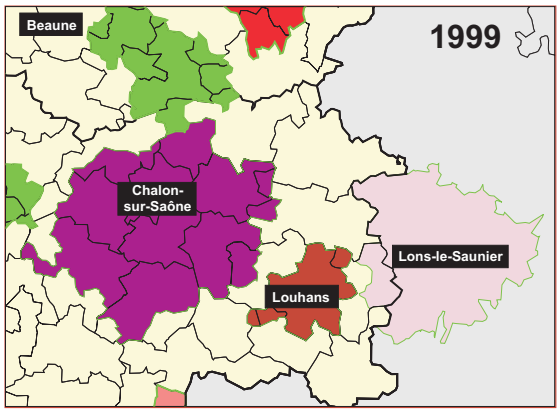

Source : Insee - Recensements de la population. © IGN - Insee 2005

plus de 200 logements sur cette période a sans doute contribué à cette revitalisation de la ville-centre. En revanche, sur l'ensemble des autres communes le déficit naturel (- 120) s'ajoute au déficit migratoire (- 50).

Une population âgée

La population de l'aire urbaine de Louhans est la plus âgée de toutes les aires bourguignonnes : un habitant sur deux a plus de 45 ans (38 ans pour l'ensemble des aires). La population de la ville-centre est plus âgée que celle des autres communes de l'aire : 46 ans d'âge médian à Louhans contre 44 ans dans les autres communes.

Le déficit de jeunes dans l'aire de Louhans est très important : les 15 à 29 ans ne représentent que 16 % de la population contre 21 % en moyenne sur l'ensemble des aires bourguignonnes et 25 % dans l'aire de Dijon. Ce déficit est davantage marqué dans les autres communes de l'aire (15 %) que dans la ville-centre (17 %). Les jeunes quittent l'aire pour pouvoir suivre des études supérieures et trouver leur premier emploi. De fait, leur taux de chômage est particulièrement faible.

La population par âge en 1999

Part de la tranche d'âge dans la population totale

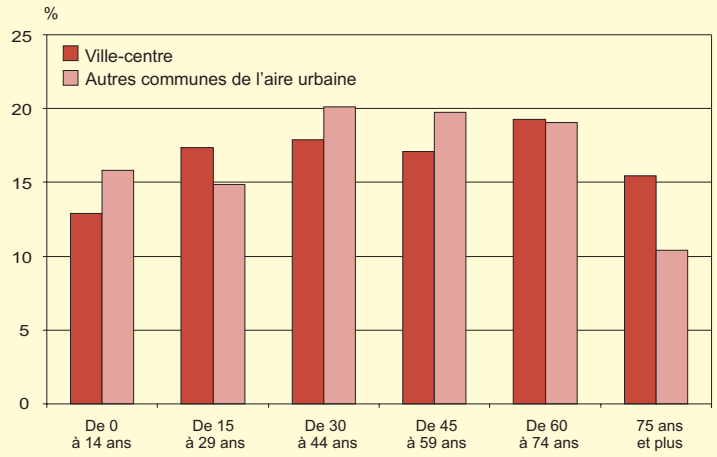

Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

A l'inverse, les personnes âgées de 75 ans et plus sont davantage présentes dans l'aire urbaine de Louhans : elles représentent 13 % de la population contre 8 % en moyenne. Cette part dépasse même 15 % dans la ville-centre.

Les jeunes adultes (30-45 ans) et leurs enfants (moins de 15 ans) privilégient la localisation dans les autres communes où ils représentent 36 % de la population contre 31 % en ville-centre.

Croissance du parc de logements

En 1999, l'aire urbaine de Louhans compte 7 600 logements, dont moins de la moitié (43 %) dans la ville-centre. Avec 530 logements de plus par rapport à 1990, le parc de l'aire urbaine augmente de 7,5 %. Cette évolution est identique à celle de l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes (+ 8 %). Le parc de logements connaît sensiblement la même progression dans la ville-centre et dans les autres communes de l'aire avec toutefois des progressions plus marquées à Sornay et à Branges (plus de cinquante nouveaux logements).

Le mouvement de construction s'accélère entre 2000 et 2004, avec en moyenne 120 nouveaux logements commencés par an contre 60 entre 1990 et 1999. Entre 2000 et 2004, près de 600 logements ont été ainsi commencés sur l'ensemble de l'aire dont 60 % d'individuels.

Au 1er janvier 2004, l'aire urbaine compte 506 logements sociaux HLM localisés principalement dans la commune de Louhans (64 %) mais présents dans toutes les communes de l'aire. Depuis les années 1990, la construction de logements sociaux n'est en effet plus uniquement localisée à Louhans.

Le parc des logements en 1990 et 1999

	Ensemble des logements		Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Aire urbaine	**7 596**	**+ 8**	**6 313**	**+ 6**	**709**	**+ 13**	**574**	**+ 23**
Dont								
Louhans	*3 249*	*+ 7*	*2 842*	*+ 6*	*148*	*- 6*	*259*	*+ 27*
Autres communes de l'aire urbaine	*4 347*	*+ 8*	*3 471*	*+ 5*	*561*	*+ 20*	*315*	*+ 20*

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Définitions : le logement est défini selon son utilisation : c'est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.
On distingue quatre catégories de logement :
- résidence principale : logement où la personne réside la plus grande partie de l'année ;
- logement occasionnel : logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- résidence secondaire : logement utilisé pour les loisirs ou les vacances ;
- logement vacant : logement sans occupant.

Beaucoup de maisons individuelles

En 1999, les résidences principales représentent plus des quatre cinquièmes (6 310) des logements de l'aire. Leur nombre augmente de 5,7 % entre 1990 et 1999 alors que dans le même temps la population baisse de près de 1 %. En conséquence, le nombre moyen de personnes par logement diminue de 2,42 en 1990 à 2,26 en 1999. Le nombre de résidences principales a augmenté plus fortement à Louhans (+ 6,2 %) que dans les autres communes de l'aire (+ 5,3 %). Les maisons individuelles représentent 63 % des résidences principales de la ville-centre et la quasi-totalité de celles des autres communes de l'aire (97 %). De même, la proportion de propriétaires est nettement plus forte dans ces communes (76 % contre 53 %).

Forte augmentation des résidences secondaires

L'aire urbaine de Louhans compte plus de 700 résidences secondaires et occasionnelles. Elles représentent 9,3 % du parc de logements. La présence de résidences secondaires est forte en dehors du pôle urbain notamment au nord et au sud de Louhans, proche du Jura. De 1990 à 1999, le nombre de résidences secondaires de l'aire a progressé de 13 %. Cette croissance place Louhans en tête des aires urbaines bourguignonnes et s'explique par son aspect finalement assez "rural" qui attire des citadins et aussi quelques étrangers. Cette augmentation est observée dans toutes les communes sauf à Louhans et à Branges où leur nombre est stable. Parallèlement, le nombre de logements vacants croît de 23 %, soit 110 logements vacants de plus.

Revenu fiscal : part importante des pensions et retraites

En 2002, les ménages de l'aire urbaine de Louhans disposent d'un revenu fiscal assez faible. La moitié de la population vit dans un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 13 500 euros. Ce revenu médian est bien moins élevé que celui de la Bourgogne (14 600 euros) et la Saône-et-Loire (14 000 euros). Il classe Louhans au 11e rang des 15 aires urbaines bourguignonnes, juste derrière Autun (13 600 euros) et devant Montceau-les-Mines (13 300 euros).

Les ménages de Ratte sont les plus favorisés de l'aire avec un revenu médian de 14 700 euros, suivis de ceux de Bruailles (14 600 euros). En revanche, les revenus médians des habitants de Saint-Usuge et Montcony sont nettement plus faibles (12 100 euros).

La part des revenus d'activité des ménages (66 %) est l'une des plus faibles des aires urbaines de Bourgogne. Elle est nettement inférieure à celle observée en Bourgogne et en Saône-et-Loire (70 %). A l'inverse, la part des pensions et retraites (30 %) est supérieure à celle de la Bourgogne (27 %) et de la Saône-et-Loire (28 %).

La part des ménages imposables est la plus faible observée dans les aires urbaines bourguignonnes : seul un ménage de l'aire sur deux est imposable en 2002. Cette part est nettement inférieure à celle observée en Bourgogne (58 %) et en Saône-et-Loire (55 %).

Revenus fiscaux médians par unité de consommation des ménages en 2002

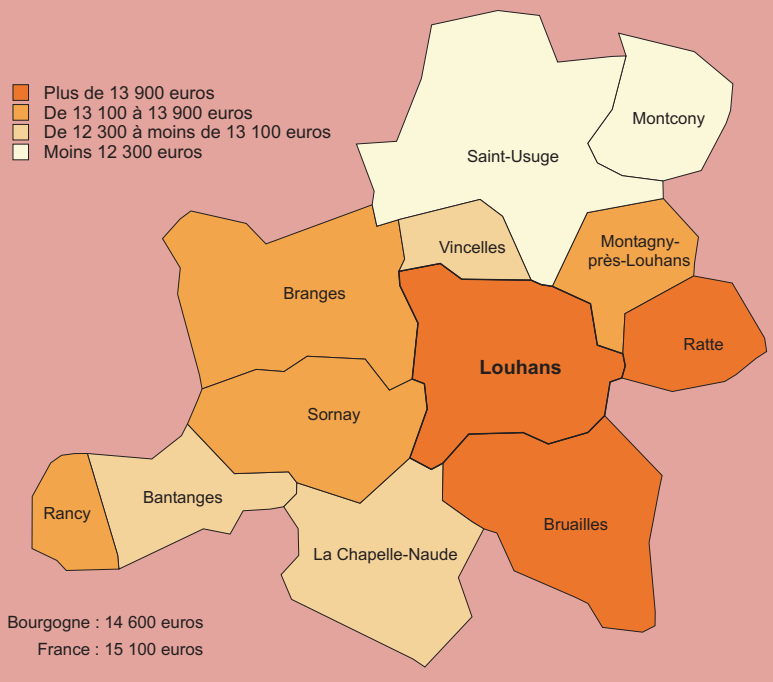

Source : Insee - DGI - Revenus fiscaux des ménages 2002. © IGN - Insee 2005

Note de lecture : à Louhans, la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui dispose d'un revenu fiscal supérieur à 13 500 euros par unité de consommation et l'autre moitié un revenu inférieur à 13 500 euros. Le revenu fiscal est le revenu déclaré aux services fiscaux. Ce revenu est établi par unité de consommation pour tenir compte de la taille des ménages.

Place importante de l'agroalimentaire

À 37 km au sud-est de Chalon-sur-Saône et à 28 km de Lons-le-Saunier, l'aire urbaine de Louhans est située à une dizaine de kilomètres de deux échangeurs (Beaurepaire-en-Bresse et Au Miroir) de l'autoroute A39 reliant Dijon, Dole, Bourg-en-Bresse, Genève et Lyon. La population de l'aire peut également rejoindre l'autoroute A6 Paris – Lyon à Tournus (30 km) ou Chalon-surSaône (40 km).

L'aire est traversée d'ouest en est par la RN78 qui relie Chalon-sur-Saône au département du Jura.

La gare de Louhans est située sur la ligne TER Dijon – Bourg-en-Bresse qui permet de rejoindre Lyon en 1 h 30. Les gares TGV les plus proches sont celles de Macon-Loché et de Creusot-Montchanin situées à environ une heure de route de Louhans. A Chalon-sur-Saône, une desserte TGV permet de rejoindre Paris en 2 h 30.

Louhans n'a pas de réseau de bus urbains mais un service de transport à la demande par taxi est organisé par la communauté de communes du canton de Louhans. Trois lignes interurbaines de cars traversent l'aire urbaine à destination de Chalon, Bellevesvre, Mâcon, Lons-le-Saunier et desservent huit communes de l'aire urbaine sur douze.

Les infrastructures de transport dans l'aire urbaine de Louhans

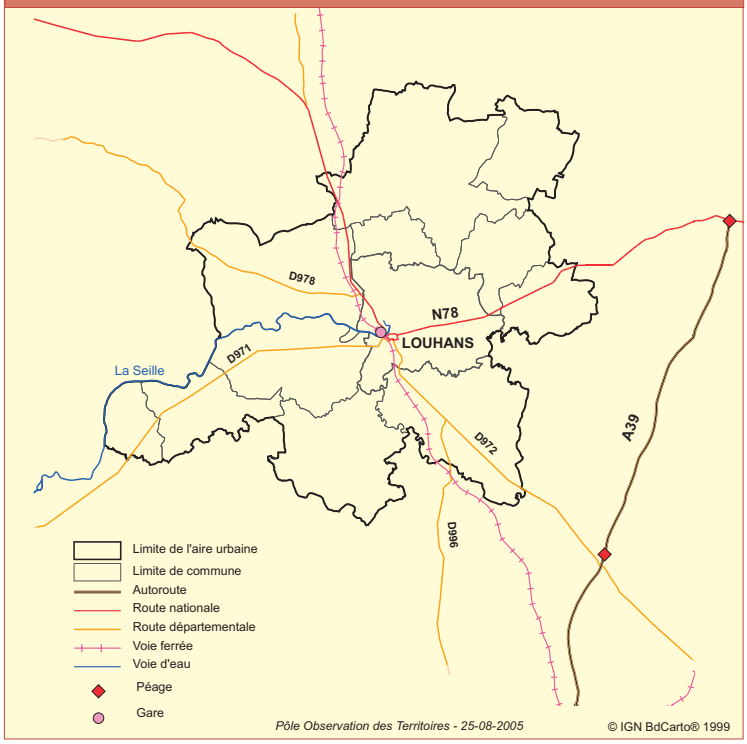

Les déplacements domicile-travail en 1999

Lieu de résidence	Lieu de travail : Louhans	Autres communes de l'aire urbaine	Extérieur	Ensemble
Louhans	1 452 (63 %)	308 (13 %)	556 (24 %)	**2 316 (100 %)**
Autres communes de l'aire urbaine	920 (27 %)	1 525 (45 %)	948 (28 %)	**3 393 (100 %)**
Extérieur	1 052	689		
Ensemble	**3 424**	**2 522**		

Source : Insee - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 2 316 actifs ayant un emploi et résidant à Louhans, 1 452 y travaillent, 308 travaillent dans les autres communes de l'aire urbaine et 556 ont un emploi à l'extérieur de l'aire urbaine de Louhans.

Une aire et deux pôles d'emploi

L'emploi de l'aire urbaine est principalement localisé dans deux communes : Louhans (3 420 emplois) et Branges (1 450 emplois). Les autres communes comptent moins de 250 emplois chacune.

Seulement 63 % des Louhannais, soit environ 1 450 actifs, habitent et travaillent en ville-centre. Cette part est la plus faible enregistrée en Bourgogne après celle des aires de Migennes et Sens et a fortement diminué. En 1990, 1 830 actifs louhannais, soit 72 % des habitants de la ville-centre, y travaillaient.

Répartition de l'emploi par secteur d'activité

Part des actifs travaillant dans le secteur en 1999 en %

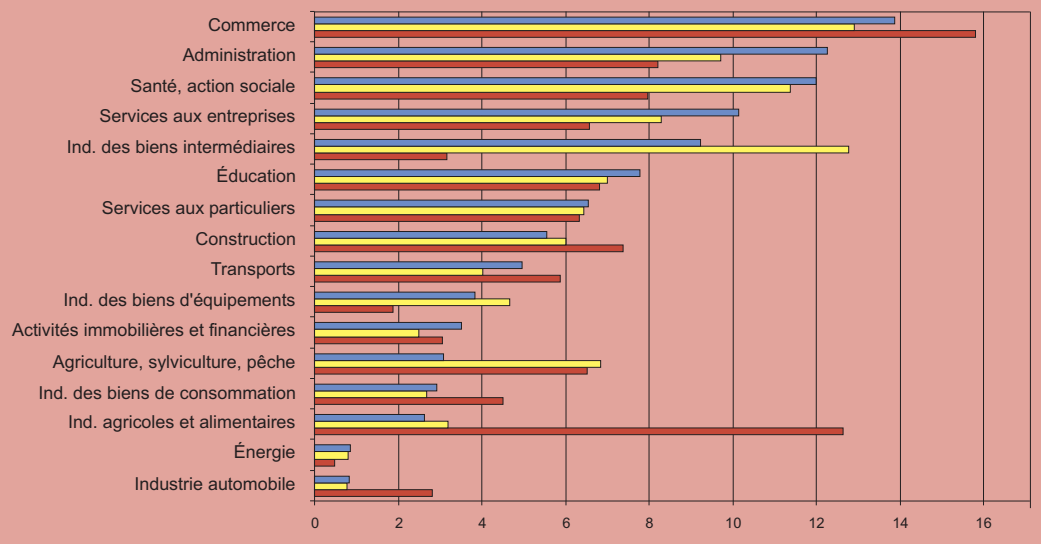

Source : Insee - Recensement de la population de 1999 (nomenclature économique de synthèse).

La commune de Louhans attire 920 actifs venus des autres communes de l'aire, dont les deux tiers résident à Branges, Sornay et Bruailles. Quelque 1 050 actifs de l'extérieur de l'aire viennent également chaque jour travailler à Louhans, dont près de 900 du département de Saône-et-Loire et une centaine du Jura.

A Branges, 380 emplois sont occupés par des actifs résidant sur place. Les autres emplois de la commune sont occupés par des actifs venant de Louhans (240) et de Sornay (une centaine d'actifs), des autres communes de l'aire (180) et du reste du département (510). L'attractivité de Branges est croissante : le nombre d'actifs ne résidant pas dans la commune mais venant chaque jour y travailler est passé de 590 en 1990 à 1 070 en 1999, soit une augmentation de 80 %. Les importants recrutements effectués par le principal établissement de Branges, LDC (abattage et transformation de volailles), expliquent en partie cette progression.

Travailler à l'extérieur

En 1999, 1 500 actifs résidant dans l'aire urbaine de Louhans vont travailler à l'extérieur. Plus de 1 000 d'entre eux travaillent dans le reste de la Saône-et-Loire dont 280 dans l'aire urbaine de Chalon-sur-Saône et 120 dans la commune de Cuisery. Le Jura attire pour sa part 240 actifs qui se dirigent pour l'essentiel dans l'aire urbaine de Lons-le-Saunier. Enfin le département de l'Ain attire chaque jour 120 actifs.

Évolution de l'emploi salarié

	Évolution 2002/1999		Effectifs en 2002
	En nombre	En % annuel moyen	
Industrie	- 6	- 0,1	1 769
Construction	+ 4	+ 0,4	360
Commerce	+ 52	+ 2,3	780
Services	+ 28	+ 0,8	1 199
Ensemble	**+ 78**	**+ 0,6**	**4 108**

Source : Insee - Unedic au 31 décembre (hors agriculture et travail temporaire).

De nombreux emplois non salariés

En 1999, l'aire urbaine de Louhans compte 5 946 emplois ce qui la place en avant-dernière position des aires urbaines bourguignonnes devant Migennes (4 984 emplois) et juste derrière Joigny (5 992 emplois).

L'emploi non salarié représente 18 % de l'emploi total : c'est presque deux fois plus que dans l'ensemble des aires bourguignonnes (10 %). Ceci est probablement lié au profil du tissu productif composé pour l'essentiel de petits établissements.

Dans l'agriculture, plus des trois quarts des emplois sont non salariés contre 60 % dans l'ensemble des aires. Et ici l'agriculture pèse encore lourd : 7 % de l'emploi contre 3 %.

Les non salariés sont aussi très présents dans le commerce (31 % contre 15 %) et la construction (24 % contre 17 % en moyenne), des secteurs qui ont par ailleurs une implantation assez proche de la moyenne des aires.

L'industrie compte aussi près de deux fois plus de non salariés que l'ensemble des aires : 9,5 % contre 5 %. Et ce secteur garde une place importante dans l'aire urbaine de Louhans puisqu'il regroupe un emploi sur quatre contre un sur cinq en moyenne dans les aires urbaines de la région. L'industrie agroalimentaire, avec l'établissement LDC Bourgogne, est particulièrement bien implantée. Elle représente 13 % de l'ensemble des emplois en 1999, soit trois fois plus que dans l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes. A noter le profil très particulier des emplois des communes de Rancy et de Bantanges orientés vers la fabrication de chaises.

A l'inverse, les services sont assez nettement sous-représentés dans l'aire de Louhans (45 % des emplois contre 57 % dans l'ensemble des aires bourguignonnes). En particulier, l'administration et la santé-action sociale sont moins fréquentes.

Forte baisse de l'emploi non salarié

En 1999, l'aire urbaine de Louhans compte une cinquantaine d'emplois de moins qu'en 1990, soit une baisse de 0,8 %. Cette baisse est imputable au recul de l'emploi non salarié qui diminue de 47 %, et notamment des aides familiaux (- 70 %, soit 300 emplois en moins), alors que l'emploi salarié progresse de 7,4 %. Cette diminution est à rapprocher de la réduction du nombre d'emplois observée dans le secteur de l'agriculture (- 46 %, soit 320 emplois de moins). Elle est nettement supérieure à celle observée sur l'ensemble des aires urbaines bourguignonnes (- 17 %).

A l'inverse, l'emploi dans le secteur de la construction augmente fortement (+ 32 %, soit 100 emplois supplémentaires) alors qu'il diminue en moyenne de 14 % dans les aires urbaines bourguignonnes.

Les principaux établissements de chaque secteur d'activité

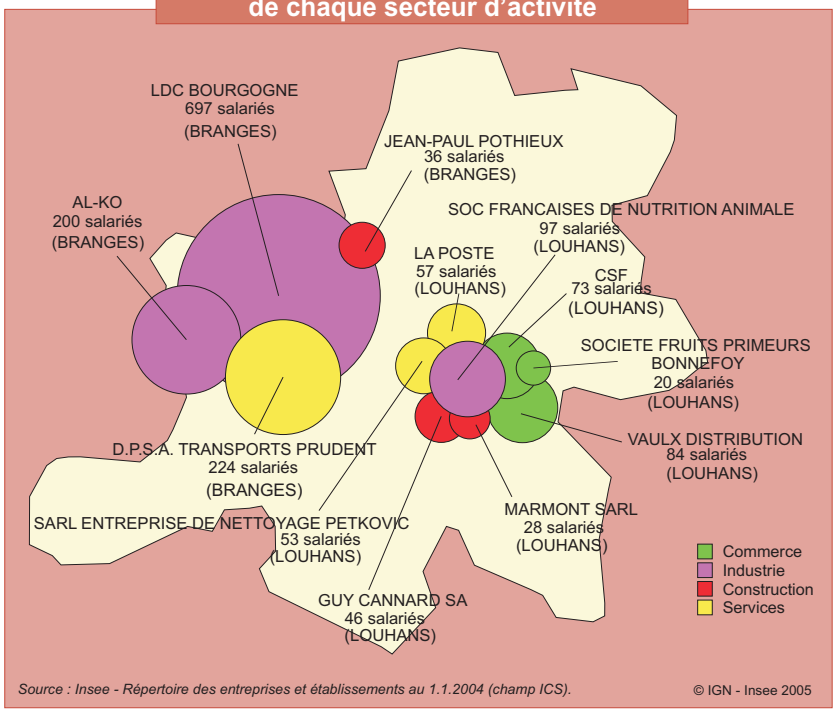

Source : Insee - Répertoire des entreprises et établissements au 1.1.2004 (champ ICS). © IGN - Insee 2005

Population active au lieu de travail selon la catégorie socioprofessionnelle

	Louhans	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Agriculteurs et exploitants	300	- 56,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	653	- 5,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	379	+ 10,2
Professions intermédiaires	910	+ 10,4
Employés	1 605	+ 18,7
Ouvriers	2 099	- 0,0
Ensemble	**5 946**	**- 0,8**

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Le nombre d'emplois a diminué à Louhans (- 7 %, soit 270 emplois), alors qu'il a fortement augmenté à Branges (+ 37 %, soit 390 emplois) du fait de l'extension de l'établissement LDC Bourgogne.

Légère augmentation de l'emploi salarié entre 1999 et 2002

Sur la période plus récente de 1999 à 2002, l'aire urbaine de Louhans a gagné un peu moins de 80 emplois salariés dans le secteur privé marchand (hors agriculture et travail temporaire), soit une progression annuelle moyenne de 0,6 %. Cette augmentation est inférieure à celle de l'ensemble des 15 aires urbaines bourguignonnes (+ 1,3 %).

Seuls les effectifs du commerce augmentent de manière sensible (+ 2,3 % en moyenne par an).

Hausse du nombre d'employés

En 1999, les ouvriers constituent encore la première catégorie socioprofessionnelle de l'aire

(35 % des actifs) suivie des employés (27 %) dont l'effectif a fortement augmenté entre 1990 et 1999. Les cadres et les professions intermédiaires restent peu nombreux (6 % et 15 %) ; leur nombre progresse moins que dans l'ensemble des aires (+ 10 % contre + 19 %). Les agriculteurs, pourtant en forte diminution, représentent encore 5 % des actifs. Ils sont davantage présents dans l'aire de Louhans qu'en moyenne dans l'ensemble des aires. Il en est de même pour les artisans, commerçants, chefs d'entreprise (11 % des actifs).

831 établissements privés

L'aire urbaine de Louhans compte 831 établissements au 1er janvier 2004 (champ ICS(1)). Ce sont essentiellement de petits établissements comprenant moins de cinq salariés. La majorité d'entre eux relèvent du secteur tertiaire (34 % dans le commerce et 37 % dans les services). L'industrie et la construction rassemblent près de 15 % des établissements chacun. Les deux tiers des établissements sont localisés en ville-centre mais les plus gros employeurs industriels sont à Branges: LDC Bourgogne, producteur de viandes de volailles, emploie 700 salariés au 1er janvier 2004. L'établissement a beaucoup recruté sur la période 1996-1999 : les effectifs sont passés de 290 salariés en 1990, à 400 fin 1996 et 640 fin 1999. Al-Ko, équipementier automobile emploie 200 salariés. Également implanté à Branges, DPSA Transports Prudent, dans les services, fait partie des plus gros établissements de l'aire urbaine avec 220 salariés.

Offre scolaire : toutes les communes équipées

Parmi les douze communes qui composent l'aire urbaine de Louhans, toutes disposent d'au moins un équipement scolaire. La ville-centre de Louhans est la mieux équipée avec trois écoles maternelles, deux écoles élémentaires, un collège et deux lycées. Dans les autres communes de l'aire, Branges et Sornay sont les mieux pourvues avec à la fois une école maternelle et une école élémentaire. Les autres communes ne disposent que d'une école maternelle ou élémentaire en regroupement pédagogique intercommunal.

Les équipements scolaires en 2005

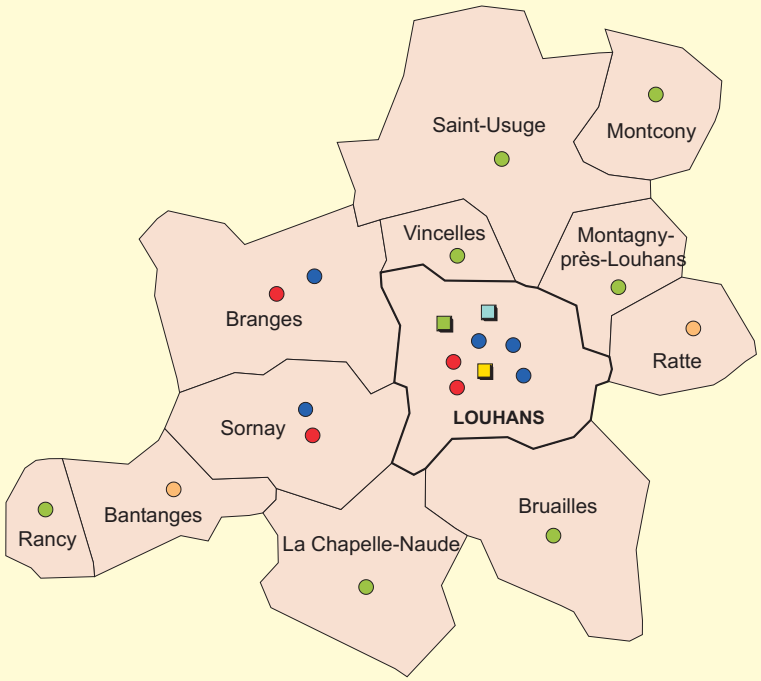

Source : Inspection Académique de la Saône-et-Loire - Ramses au 1er septembre 2005.

© IGN - Insee 2005

Une densité médicale assez faible

Dans l'aire urbaine de Louhans, tous les équipements de santé sont concentrés dans la ville-centre. Louhans dispose d'établissements de court, moyen et long séjour ainsi que de cinq établissements pour personnes âgées. Toutefois, elle ne dispose pas de bloc opératoire et de maternité, les plus proches étant à Chalon-sur-Saône et à Lons-le-Saunier. Les densités en médecins libéraux (un pour 1 330 habitants début 2005) et en infirmiers libéraux (un pour 1 460 habitants) sont parmi les plus faibles des aires urbaines bourguignonnes.

(1) Champ ICS : secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services à l'exclusion de l'agriculture et des activités financières.